



Les
Producteurs
de lait
du Québec

Assemblée générale spéciale
27 novembre 2014
Message du président

Mesdames, Messieurs les délégués, membres du conseil d'administration des Producteurs de lait du Québec, chers invités, chers partenaires, merci d'être là. Votre présence est importante pour nous.

Salutations spéciales aux producteurs de la base qui sont présents aujourd'hui.

Bienvenue à votre assemblée générale spéciale.

Enfin, bienvenue à nos collègues producteurs de lait des autres provinces. Nous avons avec nous des représentants de la Colombie-Britannique, de l'Alberta et du Manitoba, de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard. Nous sommes vraiment heureux de vous accueillir chez nous.

En mars 2015, ça va faire 30 ans que le premier ministre canadien, Brian Mulroney, et le président américain, Ronald Reagan, tenaient un sommet à Québec, pas très loin d'ici, au Château Frontenac. Les journalistes ont surnommé la rencontre « le sommet irlandais », à cause des origines des deux chefs d'État, mais ce que l'histoire va surtout retenir de cette rencontre, c'est la décision de lancer les négociations d'un accord de libre-échange entre les deux pays. L'idéologie du libéralisme économique commençait à dominer dans le monde après plusieurs décennies de croissance et d'intervention de l'État, après la Seconde Guerre mondiale.

Depuis ce moment-là, il n'y a pas eu beaucoup de discours d'un président des producteurs de lait au Québec qui n'a pas pour thème central la menace du libre-échange et de la mondialisation pour notre modèle de mise en marché.

Ce n'est pas aujourd'hui que je pourrai faire exception à cette règle, malheureusement. Alors, soyez indulgents si vous avez l'impression d'avoir déjà entendu ce que j'ai à vous dire!

En défendant la gestion de l'offre comme on le fait depuis 30 ans, malgré la vague de libéralisme économique, on nage à contre-courant. Et avoir réussi à maintenir notre système dans ce contexte est un tour de force. Certains diraient qu'on est tenaces. D'autres diront entêtés ou « têtes dures », en bon québécois. Pour plusieurs, nous menons un combat d'arrière-garde. Ceux-là mettent beaucoup d'énergie pour nous faire céder et prendre le pas de ce qu'ils estiment être celui de la modernité : abandonner la gestion de l'offre, ouvrir nos marchés et partir à la conquête de ceux des autres.

C'est comme si la vraie économie, le vrai commerce, la vraie façon de faire des affaires avaient été inventés dans les années 80, avec l'idée du libéralisme économique.

Pourtant, le commerce est aussi vieux que l'humanité. De tout temps, il y a eu des échanges économiques entre les hommes, entre les peuples, entre les pays. Personne sur terre n'est complètement autosuffisant en tout.

Comment gère-t-on les échanges ? Comment les encadre-t-on ? Est-ce qu'on met des limites ou pas ? Ce n'est pas une loi divine qui décide de ça, ce sont des décisions politiques prises par des humains.

Ce qui est nouveau depuis les années 80, c'est la prédominance d'une idée selon laquelle personne, surtout pas les gouvernements, ne devrait intervenir pour réguler les marchés. Moins il y aura de règlements, moins il y aura de tarifs douaniers, moins il y aura d'intervention de l'État, plus nous créerons de richesse et mieux tout le monde se portera. Pour certains, cette théorie économique est une loi naturelle, comme le fait que la Terre tourne autour du Soleil.

Même la grande crise économique de 2008-2009, largement causée par les excès de la déréglementation des marchés financiers, une crise dont le monde peine encore à se relever, même cela ne semble pas remettre en cause ce courant d'ultra-libéralisme. Qu'est-ce qu'on a retenu de cette leçon?

Même si certains grands organismes internationaux, comme le FMI ou la Banque mondiale, ont reconnu les erreurs d'une telle politique, la plupart des grands États maintiennent la direction.

Notre ami Benoît, qui sait maintenant qu'on produit plus de 400 fromages au Québec, dirait qu'on n'a pas besoin d'être la tête à « Bobino » pour comprendre que la gestion de l'offre, dans ce contexte, est perçue comme une hérésie par les adeptes de cette nouvelle religion.

Notre plan conjoint nous donne le pouvoir, en vertu d'une loi provinciale, de vendre notre lait collectivement par le biais d'une agence de vente centralisée obligatoire. Nous avons des quotas de production pour ajuster l'offre à la demande et éviter les surplus. Nous avons un prix basé sur le coût de production, fixé annuellement par une agence gouvernementale et, finalement, les importations sur notre marché sont limitées par des tarifs douaniers. Le diable en personne, des péchés mortels pour les nouveaux curés de l'économie ultra-libérale.

Pas surprenant que la gestion de l'offre ait mauvaise presse dans un tel contexte. Depuis 30 ans, nous avons donc souvent été critiqués, mais depuis quelques années, ça devient plus intense.

Pas plus tard que la semaine dernière, dans le journal La Presse, c'est un jeune consultant d'une firme de relations publiques montréalaise qui proposait à son tour de mettre fin à la gestion de l'offre! Rien de nouveau comme arguments et comme propositions.

La stratégie de nos adversaires, c'est la répétition. Marteler toujours le même message pour qu'il s'imprime et devienne une vérité. Les faits et la vérité de l'argumentation importent peu.

Ce n'est pas une nouvelle tactique et l'on doit reconnaître qu'elle est efficace. Le philosophe et écrivain français du 18^e siècle, Voltaire, écrivait : « Mentez, mentez, il en restera toujours quelque chose. Il faut mentir comme le diable, non pas timidement, non pas un temps, mais hardiment et toujours. »

Le style est vieilli, mais le sens est d'actualité!

Cette lettre de La Presse a au moins le mérite de me donner l'occasion de reprendre un à un les arguments de nos adversaires pour les réfuter, avec des faits.

Mais avant, permettez-moi d'ouvrir une parenthèse pour poser quelques questions qui me chicotent depuis longtemps.

Je sais qu'il y a des gens qui se battent pour des idéaux, sans rechercher de profit personnel, mais, permettez-moi de douter que ce soit le cas de ceux qui nous attaquent et, surtout, de ceux qui commanditent ces attaques.

J'aimerais bien savoir, par exemple, d'où vient le mandat de ce jeune homme? Parce que sans être un adepte de la théorie du complot, j'ai beaucoup de mal à croire qu'il s'agit d'une initiative personnelle et désintéressée.

Son opinion est signée avec son titre d'emploi et le nom du cabinet de relations publiques où il travaille. Ces cabinets vivent de mandats d'entreprises ou de groupes qui ont les moyens de payer pour influencer les politiques.

Je peux me tromper, mais je ne crois pas une minute que ses employeurs lui auraient permis de signer une telle opinion sans être d'accord avec ce qu'il a écrit et sans que ça serve les intérêts d'un de leurs clients.

J'aimerais savoir qui se cache derrière une firme de relations publiques pour passer son message. Qui finance les attaques du Conference Board, de l'Institut Fraser, du CD Howe Institute et de tous les autres *think tanks* de droite qui réclament l'abolition de la gestion l'offre? À qui cela profiterait-il?

Je n'ai pas la réponse. Fin de la parenthèse donc et voyons ces arguments s'ils tiennent la route.

Le premier, c'est que la gestion de l'offre empêcherait le Canada de signer des accords commerciaux. En août dernier, écrit-il, des congressistes américains demandaient que le Canada ouvre ses marchés sous gestion de l'offre dans le cadre des négociations du Partenariat transpacifique (PTP).

Si l'on suit son raisonnement, quand on négocie une entente commerciale, il faudrait céder à toutes les demandes de nos partenaires à l'avance pour montrer notre bonne foi. Comme position de négociation, on a déjà vu mieux! Je ne lui confierais pas les achats sur ma ferme, ça ne prendrait pas de temps qu'on serait en faillite.

Dans les faits, la gestion de l'offre n'a jamais empêché le Canada de conclure des accords commerciaux. Depuis 1986, le Canada a conclu pas moins de 13 accords de libre-échange et quelques dizaines d'accords commerciaux sectoriels, y compris un premier accord de libre-échange avec les Américains en 1988 et l'ALÉNA, avec le Mexique et les États-Unis, en 1994, toujours en préservant la gestion de l'offre.

La valeur de nos exportations agroalimentaires a été multipliée par quatre au cours de la même période. Nous reconnaissons qu'il y a des retombées positives du commerce international pour notre pays et nous ne nous sommes jamais opposés à la conclusion de tels accords, même si les bénéfices pour les producteurs agricoles ne sont pas toujours aussi grands qu'on le prétend.

C'est vrai que la valeur de nos exportations agroalimentaires a augmenté de façon constante depuis près de 30 ans, mais le revenu agricole net total au Canada est demeuré à peu près au même niveau jusqu'à tout récemment.

Le Canada peut conclure des accords commerciaux tout en préservant la gestion de l'offre, les faits le démontrent. D'ailleurs, tous les pays ont des intérêts commerciaux défensifs et offensifs. Tous les pays ont des secteurs sensibles à préserver. Les États-Unis et la Nouvelle-Zélande ne font pas exception à cette règle.

Ceci dit, nous sommes très conscients que le passé n'est pas toujours garant de l'avenir. On l'a vu avec la concession sur les importations de fromages, que le Canada a faite à l'Europe. En plus de soulever notre colère, cela nous inquiète, on ne se le cachera pas. Le gouvernement répète qu'il a préservé les piliers de la gestion de l'offre et qu'il la défendra et protégera nos intérêts dans les négociations en cours et à venir.

M. Harper, lors de son passage en Nouvelle-Zélande il y a deux semaines, a répété qu'il défendrait les producteurs de lait dans le cadre des négociations du PTP.

Pas plus tard que la semaine dernière à la Chambre des communes, le secrétaire d'État à l'Agriculture, Maxime Bernier, a répondu ceci à une question de Ruth Ellen Brosseau, critique l'opposition officielle pour l'agriculture :

« Monsieur le Président, je me fais un plaisir de répéter ce que j'ai dit la semaine dernière. Avec ma collègue, nous étions à Québec, lorsque nous avons rencontré les gens des industries laitière et fromagère. Nous leur avons

dit que notre gouvernement avait signé 38 ententes de libre-échange et que nous avons toujours préservé la gestion de l'offre et fait la promotion de la gestion de l'offre sur la scène internationale.

Les gens qui étaient avec nous, les gens des industries laitière et fromagère, sont d'accord avec nous. Ils sont derrière notre gouvernement et nous allons continuer à défendre ces gens, comme nous l'avons toujours fait dans le passé. »

Nous ne sommes pas naïfs et notre confiance a des limites, surtout après les concessions à l'Union européenne. M. Harper et son gouvernement sont sous haute surveillance. Ce sont les actions plus que les discours qui rebâtiront la confiance.

Le second argument du jeune homme, c'est que la gestion de l'offre coûte cher aux consommateurs et aux familles canadiennes. Très exactement 276 \$ annuellement pour une famille canadienne, selon lui. Comment ne pas avoir confiance en quelqu'un d'aussi précis dans ses calculs? Il ne manque que les cents, mais ça doit être un oubli.

Le chiffre qu'il utilise vient du Conference Board, qui s'est servi des estimations de soutien à l'agriculture de l'OCDE pour le calculer.

Je vais prendre le temps d'expliquer comment l'OCDE s'y prend pour estimer le soutien à l'agriculture. Ça vaut la peine, même si ce n'était que pour exercer votre esprit critique. Personne ne devrait accepter comme vérité ce qui vient des grandes organisations sans l'avoir mis à l'épreuve des faits.

L'OCDE divise en deux catégories l'aide des États à leurs agriculteurs. La première catégorie est très concrète et assez simple à mesurer : ce sont les subventions, l'argent des contribuables.

L'Europe, par exemple, dépense plus de 70 milliards de dollars par année en soutien à son agriculture. Avec sa nouvelle Politique agricole commune (PAC), en vigueur à compter de 2015, l'Institut de l'élevage en France a calculé qu'une ferme laitière et de grandes cultures de trois exploitants, avec 240 hectares en culture, comme on en trouve au Québec en Montérégie ou au Centre-du-Québec, pourrait recevoir 348 euros par hectare, soit environ 118 000 \$ canadiens en soutien annuel. L'Union européenne appelle ses aides directes à l'agriculture un soutien découplé. Le montant de l'aide est

calculé à l'hectare, peu importe ce que l'agriculteur choisit de semer, peu importe ce qu'il élève, que les prix du marché soient excellents ou qu'ils soient médiocres. Ce qui est bien pour l'Europe avec cette forme de soutien, c'est que l'OMC considère qu'il ne fausse pas le marché. C'est un soutien vert, qui n'est pas plafonné. *Sky is the limit!*

Selon moi, une ferme laitière de 240 hectares et trois exploitants qui reçoit près de 120 000 \$ de subventions, couplées ou découplées, est plus rentable, même avec un prix du lait plus près du prix mondial. Ce qui permet ensuite aux exportateurs européens d'être plus compétitifs et de nous envoyer leurs fromages à bon prix. Couplées ou découplées, ces subventions les aident à prendre notre marché.

Personnellement, je n'envie pas ces producteurs. Je ne crois pas que cela soit une bonne politique. Je ne veux pas être prophète de malheur, mais avec l'abandon des quotas, des crises comme celles que le secteur laitier a connues en Europe en 2008-2009, il va y en avoir d'autres. Et ces sommes là, même si elles semblent généreuses, ne suffiront pas à combler les pertes.

Pour ce qui est des producteurs de lait canadiens, vis-à-vis la ligne transferts des contribuables, l'OCDE a écrit zéro. On ne reçoit pas de subvention de l'État pour soutenir notre revenu.

Là où ça se gâte, c'est avec l'estimation de la valeur de l'autre forme de soutien : le soutien réglementaire. Comme nous avons avec la gestion de l'offre dans le lait.

Il est vrai que l'intervention de l'État nous accorde une part plus grande du dollar des consommateurs. Il n'est pas nécessairement vrai que cette intervention se fait au détriment des consommateurs.

C'est pourtant le raisonnement de l'OCDE. Et pour estimer le transfert que feraient les consommateurs aux producteurs, elle se sert d'une simple opération arithmétique... et d'un acte de foi. L'acte de foi, c'est peut-être utile en théologie, mais ça ne devrait pas exister en économie.

Le raisonnement est simple. On prend le prix du lait à la ferme le plus bas et on calcule la différence entre celui-ci et un prix intérieur administré. La différence est le coût supplémentaire qu'assument forcément les consommateurs à cause de la réglementation. Parce que dans un marché libre et parfait, c'est bien connu, toutes les

économies réalisées à toutes les étapes de la chaîne de commercialisation sont forcément transférées au consommateur final. Tout le monde sait ça!

L'OCDE a longtemps utilisé le prix du lait en Nouvelle-Zélande comme prix de référence le plus concurrentiel. Maintenant, elle prend le prix mondial de la poudre de lait écrémé et du beurre et elle reconstitue un prix mondial du lait à la ferme théorique. Avec ce simple calcul, elle a établi que le coût pour les consommateurs canadiens est de 2,7 milliards de dollars. Le Conference Board a pris ce chiffre et l'a divisé par le nombre de familles au Canada pour obtenir ses fameux 276 \$! De la grande religion économique!

D'abord, le prix mondial de la poudre de lait écrémé et du beurre, c'est loin d'être une référence fiable. Je qualifierais le prix mondial des produits laitiers de prix de *dumping* sur un marché marginal.

En 2013, selon la FIL, moins de 8 % des produits laitiers produits dans le monde ont été échangés sur ce marché. J'appelle ça un marché marginal.

Plus de 90 % du lait produit dans le monde est vendu en bas de son coût de production. Dans certains des plus grands pays exportateurs, ce n'est possible de produire à perte qu'en raison des subventions. Comme pour l'Union européenne, par exemple. J'appelle ça un prix de *dumping*.

La référence est donc très critiquable.

Ensuite, il est loin d'être évident que l'économie de prix réalisée par l'acheteur du lait ou d'un produit vendu au prix mondial va être transférée aux consommateurs.

Prenons justement l'exemple de la Nouvelle-Zélande. Personne ne contestera le fait que les producteurs néo-zélandais sont compétitifs. Avec leur climat, ils produisent du lait saisonnier sur pâturage, avec très peu d'équipement, un minimum de bâtiments, au prix mondial à peu de choses près, sans subvention de l'État.

Selon les estimations de l'OCDE, le niveau de soutien aux producteurs de lait néo-zélandais est pratiquement à zéro. Aucun transfert des contribuables, aucun transfert des consommateurs.

Si la théorie de l'OCDE tenait la route, les consommateurs néo-zélandais devraient payer leur lait beaucoup moins cher que les Québécois. Pourtant, un litre de lait se vend plus cher en Nouvelle-Zélande qu'au Canada. Il y a deux semaines, son prix élevé faisait même la une des médias du pays. En moyenne, il coûtait 1,87 \$ canadien pour un litre dans le format le plus économique alors qu'on le paye 1,54 \$ au Québec actuellement. Cherchez l'erreur! Le transfert de l'économie s'est perdu dans la chaîne.

C'est comme les comparaisons avec les États-Unis, qu'on nous sert continuellement. Le lait serait plus cher au Canada qu'aux États-Unis. C'est la faute à la gestion de l'offre!

Si on prend des produits agricoles dont le prix est nord-américain et qui ne sont pas sous gestion de l'offre : le soya et le canola, par exemple. Avec l'huile de soya ou de canola, on fait de la margarine. Et il n'y a pas de barrières au commerce de la margarine entre le Canada et les États-Unis. Ça devrait être le même prix qu'aux États-Unis, non?

Qu'est-ce qui explique alors que la margarine se vende environ 50 % plus cher ici qu'aux États-Unis?

Les automobiles, les pneus, les appareils électroniques, les vêtements : des exemples de produits plus chers ici qu'au sud de la frontière, ce n'est pas ça qui manque.

Les politiques de « loss leader », la concentration de l'industrie de détail, la géographie, les réseaux de distribution, les politiques fiscales, l'évaluation de la capacité de payer des consommateurs : un ensemble de facteurs ont une influence sur les prix de détail des produits alimentaires, comme des autres produits de consommation.

Démanteler la gestion de l'offre ne donnerait aucune garantie aux consommateurs de prix plus bas. En fait, la seule certitude, c'est que la déréglementation ferait chuter dramatiquement les prix aux producteurs, avec les faillites d'entreprises, les pertes d'emplois et les pertes de retombées économiques très importantes pour le Québec et pour le Canada qui en découleraient.

Sans compter que les producteurs de lait, je le répète, vivent actuellement de leur production sans subvention gouvernementale. Le coût de la déréglementation pour le

Trésor public serait très élevé et je ne crois pas que nos gouvernements soient dans une position pour assumer une telle charge.

D'ailleurs, à ce propos, l'exemple de la déréglementation de la production laitière en Australie en 2000 est éloquent.

Notre jeune homme de tout à l'heure affirme dans son texte que nous nous devrions suivre cet exemple. Il écrit : « à terme, la déréglementation a réduit les prix que reçoivent les fermiers pour leur lait, mais elle a surtout amélioré l'efficacité de l'industrie de sorte qu'aujourd'hui, celle-ci n'exporte pas moins de 40 % de sa production. »

Il conclut qu'alors que nous nous opposons au libre-échange, les producteurs australiens, toujours à l'affut de nouveaux marchés, le réclament!

Quelques chiffres de Dairy Australia, pour ramener sur le plancher des vaches notre jeune rêveur :

- De 1999-2000 à 2013-2014, le nombre de fermes laitières en Australie est passé de 12 896 à 6 398. Plus de la moitié des producteurs ont disparu.
- Pour la même période, la production totale de lait est passée de 10,1 milliards de litres à 9,2 milliards de litres. Une baisse de production de plus de 8 %.

Tout un succès! Le nombre de producteurs a chuté drastiquement. Ceux qui restent sont peut-être plus efficaces, mais à quel prix? Et ils produisent moins de lait qu'avant la déréglementation. Au Sommet international des coopératives, j'ai rencontré un leader des producteurs australiens qui m'a dit qu'il leur manquait 10 \$/hl pour couvrir leurs coûts. Ils sont plus efficaces, mais dans le rouge.

Quant aux consommateurs, le prix des produits laitiers en Australie a augmenté de près de 40 % depuis la déréglementation, malgré les baisses de prix aux producteurs. Sans compter qu'ils ont été taxés pendant 10 ans pour indemniser minimalement les producteurs.

Il n'y a pas grand-chose dans ça qui donne envie de suivre l'exemple australien, à moins d'être masochiste.

Non! La meilleure façon de palier à ce qu'on appelle l'exception agricole, c'est-à-dire la très grande volatilité des prix, l'incertitude liée au marché, les risques climatiques et biologiques et l'insuffisance chronique des revenus, la meilleure manière si on ne veut pas verser des milliards en subventions des contribuables, c'est encore la mise en marché collective et la gestion de l'offre.

Fiers de nos réalisations collectives : c'est notre thème cette année et nous avons toutes les raisons de l'être.

Cela fait plus de 50 ans que les producteurs de lait du Québec font de la mise en marché collective, plus de 40 ans que nous sommes sous gestion de l'offre. Nous avons toujours fait évoluer notre modèle depuis le début.

Les résultats parlent d'eux-mêmes :

La production laitière est de loin le premier secteur agricole du Québec, avec 28 % des recettes agricoles provenant du marché et la première province productrice de lait au Canada, avec 37 % de la production canadienne.

Avec nos collègues sous gestion de l'offre des œufs et de la volaille, c'est près de 40 % des recettes agricoles provenant du marché que nous générons, je le souligne à nouveau, sans subvention de l'État.

Comme je le disais dans la vidéo que vous avez vue tout à l'heure, les fermes laitières québécoises à elles seules génèrent près de 24 000 emplois directs. Cela nous situerait au quatrième rang des 500 plus grandes entreprises québécoises sur le plan de l'emploi, tout juste derrière Desjardins, Métro et Weston, mais devant Hydro-Québec, Jean-Coutu, Bombardier, BCE et la Banque Nationale.

En tout, avec nos partenaires de la filière laitière, nous sommes à la source de quelque 83 000 emplois directs, indirects et induits. Nous ajoutons 5,5 milliards de dollars au PIB québécois, soit près de 2 % du PIB total de la province, et nous faisons entrer 1,26 milliard de dollars dans les coffres des trois paliers de gouvernements. Tout ça, je le répète, sans subvention de l'État.

Nous pouvons aussi nous enorgueillir de notre performance environnementale. L'analyse du cycle de vie du lait réalisée par ÉcoRessources en 2012 montre que la

production laitière québécoise est une des plus faibles émettrices de gaz à effet de serre par kilogramme de lait produit dans le monde, tout près de la Nouvelle-Zélande et loin derrière les plus grands émetteurs, l'Europe et les États-Unis. Nous sommes aussi les moins grands utilisateurs d'eau par kilogramme de lait produit.

Nous sommes fiers d'avoir complété la certification de la grande majorité des fermes laitières québécoises dans un programme de gestion des risques pour la salubrité du lait à la ferme, Lait canadien de qualité. Et nous sommes engagés depuis 2013 dans la mise en place d'un ambitieux programme obligatoire de certification, avec audit indépendant, qui couvrira six volets de l'élevage laitier : la qualité du lait, la salubrité, la biosécurité, la traçabilité, le bien-être des animaux et l'environnement. Une première dans le secteur de l'élevage au Canada.

Sur le plan du développement des marchés, nous avons été visionnaires dans les années 80. Nous avons insisté pour négocier des règles d'approvisionnement des usines laitières québécoises qui priorisaient les marchés frais et en croissance. Certains se rappelleront qu'il a fallu être entêtés et très convaincants pour libérer le lait qui allait dans nos nombreuses usines beurre-poudre régionales et le diriger vers les usines fromagères et de yogourts. Il y a eu des grincements de dents chez certaines entreprises qui perdaient ces volumes, malgré les compensations qui leur étaient versées.

Aujourd'hui, nos transformateurs laitiers fabriquent au Québec plus de 80 % des yogourts, 54 % de l'ensemble des fromages et plus 60 % des fromages fins au Canada.

De même lorsque, dans les années 90, nous avons insisté pour avoir une réserve de croissance et une réserve de lait pour les nouvelles entreprises, nous avons fait preuve de vision. Aujourd'hui, nous avons une cinquantaine de petites entreprises artisanales, dont la majorité fabrique des fromages qui font la fierté des régions et les délices des Québécois.

Je rappellerais aussi l'ouverture dont nous avons fait preuve, après l'accord de l'OMC en 1994, en mettant en place nos classes spéciales, qui permettent de fournir du lait à prix compétitif aux transformateurs qui approvisionnent les marchés de la transformation secondaire.

Nous avons aussi accepté de développer un programme optionnel de lait d'exportation au tournant des années 90 et 2000. S'il n'existe plus aujourd'hui, c'est que l'OMC a jugé que les concessions de prix des producteurs aux exportateurs constituaient une forme de subvention. Nous pouvons exporter des produits laitiers, mais qui sont faits de lait acheté au prix du marché canadien.

Plus récemment, nous avons mis en place des programmes de promotion qui offrent des rabais à nos partenaires pour le développement des marchés de la crème glacée, du lait au chocolat et du fromage à pizza.

Bref, nous n'avons jamais été des adeptes du *statu quo* ou de l'immobilisme, au contraire. Nous avons été des partenaires d'affaires ouverts, visionnaires, prêts au compromis.

Tous nos efforts ont porté fruit. Depuis 2007, les besoins canadiens ont progressé en moyenne de 1,5 % annuellement. C'est un progrès appréciable. En tout cas bien mieux que la baisse de production australienne, l'exemple à suivre selon ceux qui voudraient l'abolition de la gestion de l'offre.

Avec nos partenaires du P5, nous nous sommes donné l'objectif ambitieux d'obtenir une croissance de 10 % de 2015 à 2020. Nous ne pourrions pas réaliser cet objectif sans nos partenaires transformateurs, cela va de soi.

Nous attendons toujours une réponse de leur part à notre proposition de stratégie des ingrédients laitiers, qui est une pierre angulaire du développement du secteur laitier canadien dans les prochaines années. On nous dit que nous aurons cette réponse prochainement.

À nos partenaires transformateurs, je dis que nous aurons de l'ouverture d'esprit pour regarder leur proposition. Il faudra qu'ils en aient aussi pour avoir de vrais échanges constructifs pour finaliser une entente.

Encore une fois, nous sommes ouverts aux compromis.

Gandhi disait : « Tout compromis repose sur des concessions **mutuelles** ». Je souligne le mot mutuel. Et Gandhi poursuivait : « mais il ne saurait y avoir de concessions mutuelles lorsqu'il s'agit de principes fondamentaux. »

Moderniser la gestion de l'offre ne veut pas dire la dénaturer. Une majorité de producteurs laitiers canadiens doivent pouvoir tirer profit des stratégies que nous mettrons en place en faisant des concessions mutuelles. Et, pour moi, tirer profit veut dire couvrir tous les coûts de production, se payer un salaire décent et dégager une marge. Exactement le calcul que tout chef d'entreprise fait pour savoir s'il est rentable.

À nos gouvernements, mon message est simple. Vous n'avez pas les moyens de vous priver de la gestion de l'offre. On voit comment le gouvernement de M. Couillard cherche actuellement, par tous les moyens, à couper dans les dépenses pour retrouver l'équilibre budgétaire. Heureusement, le ministre de l'Agriculture, M. Paradis, s'est empressé de défendre le budget de La Financière à la suite des propositions de compressions de la commission Robillard. Il a fait valoir que le secteur agricole est un secteur complexe de l'économie dans lequel la majorité des pays interviennent. Il a raison.

Il doit également se réjouir du fait que ses producteurs sous gestion de l'offre n'ont pas besoin de l'aide financière de l'État pour leur production laitière, d'œufs et avicole. Le Québec et le Canada ont entre les mains un des modes d'intervention les plus efficaces et les moins coûteux qui soient avec notre système. Pour paraphraser nos amis anglais, si ce n'est pas brisé, vous n'avez pas besoin de le réparer.

Ne cédez pas aux sirènes qui vous chantent que le Canada devrait se débarrasser de la gestion de l'offre, la plupart du temps pour des raisons idéologiques.

Ne cédez pas aux partenaires commerciaux qui vous demandent de démanteler la gestion de l'offre. Tous les pays ont des secteurs sensibles. La plupart interviennent pour protéger leur agriculture; si ce n'est pas par la réglementation, c'est par des subventions.

Nous attendons toujours le plan du gouvernement fédéral en compensation des pertes que les producteurs et les fromagers vont subir à la suite de l'entrée en vigueur de l'Accord Canada-Union européenne. Il ne faudrait pas qu'il se donne d'autres raisons de se compenser.

Mes derniers mots seront pour les producteurs de lait. Il est vrai que nous naviguons souvent contre des vents contraires. Malheureusement, nous ne contrôlons pas le

vent. Mais il y a des choses sur lesquelles nous avons du pouvoir. Sur nos fermes et dans notre organisation de mise en marché.

Je sais que chacun des producteurs de lait du Québec travaille très fort pour être toujours meilleur. Ce travail n'est jamais terminé. Dans la vie, comme en affaires, si nous n'avancions pas, nous reculons. Nous devons continuer d'améliorer notre efficacité, la qualité de notre produit, nos pratiques environnementales, nos pratiques d'élevage et démontrer à nos consommateurs que nous sommes les meilleurs.

Nous allons vous consulter au début de l'hiver pour mettre à jour notre plan stratégique et je vous invite à participer en grand nombre. Il faudra que nous fassions preuve d'ouverture, de réalisme et de vision dans nos discussions.

Le *statu quo* n'est pas une option. Nous devons être ouverts à des changements, mais je vous affirme que nous nous battons pour conserver les principes fondamentaux de notre modèle, sans les dénaturer. On ne peut pas exporter au prix mondial et conserver la gestion de l'offre. Nos partenaires ne peuvent avoir le beurre et l'argent du beurre. Là-dessus, il n'y aura pas de concessions et nous nous battons pour que les producteurs de lait continuent d'être fiers de leur contribution à la société et de vivre dignement et de manière rentable de leur production.